Chers collègues,

Nous vous remercions d’avance de votre relecture de la publication jointe et espérons que la traduction répondra à vos besoins. Afin que nous puissions collaborer efficacement et que la sortie de cette publication ne soit pas retardée, nous vous prions de bien vouloir tenir compte de ce qui suit.

* La traduction que vous avez reçue a été produite et contrôlée par des traducteurs professionnels qui ont appliqué les normes en vigueur à l’ONU pour la rédaction de documents en français. Cela étant, les traducteurs ont beau être polyvalents, ils ne peuvent pas être experts de tous les domaines couverts à l’ONU et ils ne sont pas à l’abri d’une erreur. De surcroît, plusieurs traductions également valables sont parfois possibles.
* Vu ce qui précède, au moment de la relecture d’épreuves, il ne s’agit pas de *réviser* le texte français, ni de proposer des modifications stylistiques. Il s’agit uniquement de vérifier que la traduction ne contient pas d’erreurs dénaturant le sens de l’original ou de choix terminologiques qui ne correspondent pas aux attentes des experts du domaine.
* La source terminologique qui fait foi pour les publications de l’Organisation des Nations Unies est UNTERM (<https://unterm.un.org/unterm2/en/>). Merci de la consulter avant de proposer un changement terminologique. UNTERM est également la source qui fait foi pour la traduction en français de noms d’organismes, d’ONG, etc.
* Si un changement terminologique important semble s’imposer, merci d’en parler avec la personne qui sera votre point de contact pour cette publication : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et d’étayer vos propositions au moyen de sources documentaires fiables.
* Merci de veiller à la cohérence des corrections apportées :

a) si vous apportez un changement à un endroit, il vous appartient de le reporter dans tout le document et de faire les modifications qui en découlent (accords grammaticaux, pronoms, etc.). Comme indiqué ci-dessus, il est préférable d’en parler préalablement avec votre point de contact à la Section française.

b) si plusieurs relecteurs interviennent sur la publication, il est essentiel qu’une seule personne (normalement un expert francophone du domaine) valide l’ensemble des propositions de corrections.

* Les demandes de corrections doivent impérativement être faites dans le fichier pdf qui vous a été envoyé, lequel contient le texte mis en forme. Elles doivent être transmises dans un délai de cinq jours, sauf accord préalable avec la Section de la gestion des documents.

Nous sommes à votre disposition pour toute question, n’hésitez pas à faire appel à nous ! Merci de votre collaboration !